

*Des séances plus courtes mais plus nombreuses*

# Le temps individualisé

*La prise en charge des élèves en difficulté demande du temps qu'il est parfois difficile de dégager dans le cadre du fonctionnement habituel d'un établissement. C'est pourquoi le collège Alain-Gerbault a décidé de diminuer la durée des séances de cours pour disposer d'un capital-temps à offrir sous une forme différente à tous les élèves.*

Le collège Alain-Gerbault de Laval est le seul collège du département à être classé en zone d'éducation prioritaire. Il recrute sur le quartier populaire Saint-Nicolas et sur trois communes limitrophes. La population scolaire est très mélangée et cela nécessite une organisation qui puisse répondre à cette variété. La nouvelle organisation a pris naissance lors de l'année scolaire 2003-2004, au cours des réunions initiées par le ministère lors du "Grand Débat sur l'école". Comment faire face à cette hétérogénéité du public scolaire? Comment parvenir à mettre en place un suivi plus individualisé pour les élèves en difficulté? Il était en effet difficile d'alourdir l'emploi du temps des élèves, contraint, d'ailleurs, par les transports scolaires. Il n'était pas possible non plus de demander aux enseignants d'assumer des heures supplémentaires en grand nombre, le contingent d'HSE (heures supplémentaires effectives) n'étant pas inépuisable. Encore fallait-il, en outre, que les uns et les autres soient disponibles. Certains élèves, en effet, n'ont pas d'heures libres dans leur emploi du temps. La solution qui a été envisagée, après de nombreuses réunions, a consisté à réduire chaque séance de cours de cinq minutes pour récupérer ce capital-temps sous forme de nouvelles séances redonnées évidemment aux élèves. La nouvelle organisation a été mise au point en conseil pédagogique et soumise à l'approbation du conseil d'administration.

## Un emploi du temps réorganisé

En diminuant les séances de cours de cinq minutes, on dégage un quota horaire de quatre-vingt-dix minutes par semaine pour un certifié qui doit dix-huit heures de service (dix-huit fois cinq minutes). La première conséquence a été une réorganisation de la grille horaire de l'établissement. La réduction de la durée de chaque séance a permis de placer huit séances de cours dans la journée au lieu des sept existant précédemment. La récréation du matin est située après la deuxième séance, au milieu des quatre séances de cours des élèves de sixième et cinquième. Les quatrièmes et troisièmes en ont cinq. Le temps "individualisé" pour les premiers peut être ainsi placé sur ce cinquième créneau. L'organisation nécessite une certaine souplesse pour dégager des plages horaires disponibles, mais pas trop pour ne

---

### Collège Alain-Gerbault Laval [53]

Informations recueillies par M. Le Bihan auprès de F. Léveillé, principal, et à partir de documents rédigés par J.-N. Godet, ancien principal adjoint

---



pas surcharger la vie scolaire. Comme de nombreux élèves sont externes, il faut leur prévoir un temps de pause suffisamment long pour leur permettre de rentrer déjeuner chez eux. Enfin, l'emploi du temps des enseignants a été élaboré sans tenir compte du temps dégagé pour le travail individualisé. Cette organisation est mise en place ensuite, les enseignants trouvant des créneaux communs avec les élèves en fonction de leurs projets.

### Dégager du temps pour l'aide

Comment répartir ce temps dégagé? Comme il va permettre de mettre en place des activités diverses avec des groupes variables, une demi-heure par semaine est consacrée à de la concertation et une heure de "temps individualisé" est donnée aux élèves. Au moins 50 % de ce temps doit être consacré aux élèves en difficulté. Chaque classe dispose d'une séance par semaine, qui est prise en charge par deux enseignants. Les élèves sont tout simplement parta-

gés en deux groupes : l'un, plus chargé, est composé des élèves moyens; l'autre regroupe ceux qui ont besoin d'un encadrement plus important. La constitution des groupes peut ainsi changer facilement et les enseignants sont en mesure de répondre rapidement aux problèmes rencontrés. En plus, certains élèves qui ont de gros problèmes sont pris en suivi individualisé ou tutorat. D'autres bénéficient d'une aide méthodologique. Certains suivent un soutien disciplinaire qui peut prendre différentes formes: soit la reprise d'un point du programme non maîtrisé, soit du temps supplémentaire pour corriger un devoir, soit, encore, l'apprentissage d'une compétence particulière comme le repérage dans l'espace... Cela peut prendre aussi la forme d'aide à la lecture, voire d'aide informatique pour ceux qui ne disposent pas d'ordinateur à la maison. Les élèves qui n'ont pas de difficultés particulières suivent des séances d'approfondissement sous des formes moins scolaires (voir ci-dessous).

### Approfondissements et projets

#### Projets spécifiques

- Préparation ASSR (attestation scolaire de sécurité routière)
- Préparation AFPS (attestation de formation aux premiers secours)
- Projet Comenius
- Concours de la Résistance
- Partenariat scientifique collège-école d'ingénieurs
- Préparation de l'échange avec les Pays-Bas
- Journal sur le net
- Atelier écriture et théâtre
- La physique et la plongée
- Éducation à l'environnement et au développement durable

- Projet justice

- Échange épistolaire avec les États-Unis

#### Approfondissement

- Physique: astronomie, 3<sup>e</sup>
- Mathématiques: utilisation d'un tableur, cours de mathématiques en anglais pour section européenne, 4<sup>e</sup>
- Espagnol: réalisation d'un diaporama, 4<sup>e</sup>
- Français: réalisation d'un diaporama en lecture
- Allemand: civilisation, 4<sup>e</sup>
- SVT: réalisation d'un herbier, travail sur la proportionnalité au microscope, 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>
- EPS: gymnastique rythmique
- Découverte de la ferronnerie et de la cuisine, 4<sup>e</sup>

**Tableau prévisionnel d'utilisation du temps individualisé**

Nom : _____ Prénom : _____ Période du 24/09/2007 au 21/12/2007 Document à rendre le : _____		
Soutien disciplinaire Aide méthodologique	Nom des élèves - matière - niveau	Créneau horaire
	<b>Soutien EPS</b> Thème : acquérir les compétences et capacités nécessaires à la réalisation d'un effort de longue durée. But : être capable de réaliser une course à allure modérée mais régulière durant 20 à 30 minutes.  <b>Objectifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploiter les repères précis et/ou internes pour réaliser une performance stabilisée.</li> <li>• Réguler son allure en fonction de la durée de la course.</li> <li>• Adapter sa respiration en fonction de l'intensité de l'exercice.</li> <li>• Maîtriser l'activité pour ne plus être "effrayé" par celle-ci.</li> </ul> Élèves concernés (6 <sup>e</sup> D): CH... Imanne D... Michaël G... Cynthia K... Myriam P... Laureen-Alicia ...	Le mardi en M5
Approfondissement (partenariat scientifique, IDD...)	Nom des élèves - thème - niveau	
Préparations spécifiques (concours, ASSR...)	Formation premier secours 1 <sup>er</sup> groupe en décembre	Mardi et jeudi en M5

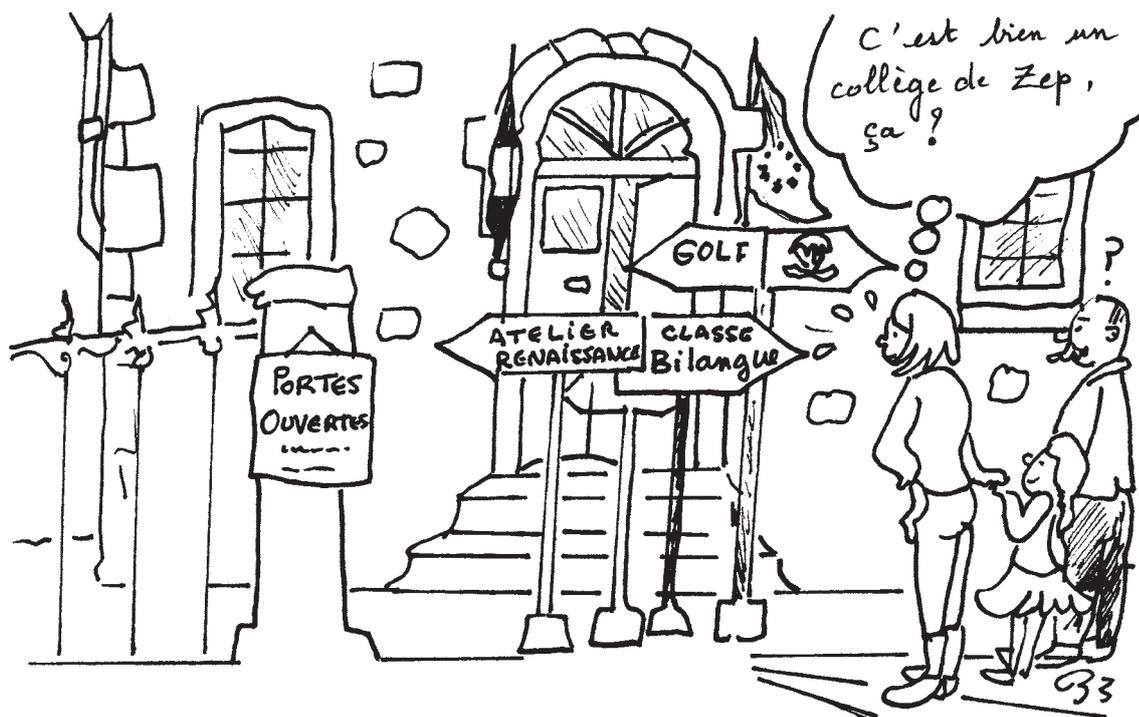
**Dégager du temps pour des projets**

Cette souplesse de l'emploi du temps incite les enseignants à élaborer des projets divers et différents d'une année sur l'autre, car il ne s'agit pas simplement de pallier les difficultés des élèves, il faut aussi les remotiver car beaucoup ont perdu le goût des études et ont tendance à rejeter le système scolaire. Le fonctionnement des itinéraires de découverte s'en trouve facilité. Ainsi, un IDD "Renaissance" est mené en cinquième, cette année. Il est encadré par une équipe interdisciplinaire qui regroupe deux professeurs de français, deux professeurs d'histoire et un professeur d'arts plastiques. Mais un professeur de physique est aussi intervenu sur vingt séances pour étudier les découvertes scientifiques de Léonard de Vinci et le professeur de musique a consacré quatre séances à la découverte de la musique de cette époque. Ainsi, sept professeurs peuvent parfois intervenir sur la même plage horaire. Cette période historique, souvent un peu rapidement traitée, est ici abordée sous ses nombreux aspects : sonnets de Ronsard, extraits de *Gargantua* de Rabelais, en français ; le mécénat, l'architecture, l'imprimerie en histoire ; les instru-

ments, les danses, en musique, avec concert et rencontre avec un musicien. En sciences physiques, les élèves réalisent des expériences sur le parachute ou la vis d'Archimède... La souplesse de la gestion et l'augmentation du nombre de plages horaires facilitent la mise en place de ces projets, leur donnent plus d'ampleur. Elles rendent les réunions de concertation plus faciles.

**La gestion du temps dégagé**

Pour que ce système fonctionne, il faut une certaine rigueur dans l'organisation puisque ce dispositif implique l'administration, la vie scolaire, les professeurs, les élèves et les parents. Au début de la mise en place de ce mode d'organisation, l'année était divisée en cinq périodes, c'est-à-dire qu'après chacune des vacances, les projets des enseignants, la répartition des élèves et les plages horaires étaient modifiés ! Chaque nouvelle organisation demande un tel investissement que les périodes ont été élargies depuis au trimestre. En effet, comme il s'agit de répondre à la diversité des élèves, il n'est pas question de se contenter de rajouter un second emploi du temps annuel,



cette flexibilité est essentielle. La première période commence en octobre, la seconde en janvier, après les premiers conseils de classe. Chaque enseignant doit alors remplir une fiche sur laquelle il indique quel est son projet, les élèves concernés et la plage horaire proposée (voir page précédente). Un dialogue s'engage alors entre le principal adjoint et l'enseignant pour valider le projet soumis. Il faut ensuite prévenir les familles de l'utilisation qui est faite du temps individualisé de leur enfant. Une fiche, élaborée en collaboration avec la CPE et regroupant les informations nécessaires, est distribuée à chaque élève avant le début de chaque période.

### Une nouvelle image du collège

Cette nouvelle organisation du temps scolaire a permis plus de souplesse dans le fonctionnement habituel du collège. La mise en place des groupes de soutien aux élèves en difficulté ne pose pas de problème particulier : les plages horaires sont suffisamment nombreuses et tous les professeurs sont amenés à y participer sans faire appel au bénévolat ou à des HSE aléatoires. Les parents de ces élèves sont rassurés par ces dispositifs d'aide. Mais les parents des bons élèves sont aussi satisfaits. Certains hésitaient à inscrire leurs enfants dans un collège réputé accueillir des élèves difficiles. Ils craignaient que l'on ne manque d'exigence à leur égard, que l'on dispense un enseignement au rabais, que l'on abaisse le niveau général... Finalement, ils se rendent compte que leurs enfants peuvent profiter, en plus des cours habituels, de séances d'approfondissement, être inscrits dans des classes "bilangues" ou européennes... Les élèves peu-

vent aussi participer à de nombreuses activités, sous forme d'ateliers divers, difficiles à mettre en place autrement. L'association sportive a profité de cette souplesse pour développer ses activités et multiplier par six le nombre des participants. Ainsi, les élèves sont encadrés au plus près de leurs besoins et les projets ont été multipliés pour relancer la motivation.

### Un projet exigeant

Lors de sa mise en place, le projet a rencontré quelques hésitations, voire suscité quelques craintes sans doute justifiées. En effet, les enseignants voient leur nombre de séances obligatoires accru. Il ne s'agit plus de préparer dix-huit cours mais une vingtaine de séances. Néanmoins, ces séances "supplémentaires" sont gérées avec souplesse. Leur place dans l'emploi du temps est librement choisie par l'enseignant et nullement imposée par l'administration. Pour gérer cette nouvelle organisation, une surcharge de travail est exigée de l'administration et de la vie scolaire, car, à chaque trimestre, il faut en partie réorganiser l'emploi du temps. Cette nouvelle gestion de l'emploi du temps a permis de donner un peu de souplesse au fonctionnement du collège. Les élèves en difficulté, sans qu'on leur impose des cours supplémentaires, bénéficient d'une aide adaptée et évolutive au cours de l'année. Mais l'établissement peut aussi répondre à la demande de certains élèves qui veulent aller plus loin dans les apprentissages. Les plages horaires disponibles ont poussé les enseignants à élaborer des projets motivants. Malgré des contraintes inévitables, le projet, régulièrement soumis au conseil d'administration, est reconduit depuis 2004. □